



Procès-verbal
Conseil d'établissement 2020-2021
Réunion du 17 novembre 2020, 18 h 30
Par visioconférence (TEAMS)

Présent(e)s : Champagne, Sylvain - enseignant
Datt, Mamadou - parent
de Seixas Santos, Barbara - parent
Houle, Audrey - enseignante
Kanoundjian, Christian - enseignant
Lamarre, Anne-Marie, directrice
Lepage, Émilie - enseignante
Melançon, Éric - parent
Montesinos, Nadya - vice-présidente
Nikham, Elham - parent
Poirier, Isabelle - présidente
Poupart, Judith - personnel du soutien

1- Ouverture de l'Assemblée, mot de bienvenue et présences

À 19 h 28, madame Anne-Marie Lamarre, directrice, relève les présences.

Monsieur Mamadou Datt se connecte durant cette procédure, à 18 h 55.

Madame Isabelle Poirier, présidente, explique les procédures des séances :

- Convocation/invitation (par courrier électronique)
- Transmission du projet de l'ordre du jour et des documents qui l'accompagnent
 - Délais prévus pour la transmission des documents pour la séance
 - Possibles dérogations aux délais à cause des circonstances exceptionnelles actuelles

2- Nomination d'un secrétaire

Madame Barbara de Seixas Santos se porte volontaire au poste de secrétaire pour cette rencontre.

Adoptée à l'unanimité

3- Question du public

Aucun public présent à la rencontre du conseil d'établissement

4- Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé d'ajouter les sujets suivants au point 13 (autres sujets) :

- Communication aux parents
- Plan de lutte contre l'intimidation
- Projet éducatif et consultation annuelle des élèves par le C.É.

Adoptée à l'unanimité

5- Adoption du procès-verbal de la réunion du 6 octobre 2020

La lecture du procès-verbal est dispensée par la soumission de ce dernier à l'ensemble des membres présents dans les délais (reçu par courriel).

Adoptée à la majorité

6- Comité de parents (résumé de la dernière rencontre)

Madame Isabelle Poirier expose brièvement les sujets discutés lors de la deuxième rencontre du comité de parents du CSSDGS et s'attarde sur les dossiers importants :

- Calendrier scolaire à retravailler, changements projetés pour 2022-2023
- Zones du bassin à redéfinir

7- Calendrier modifié (ajout de 3 journées pédagogiques)

Madame Anne-Marie Lamarre relève des modifications à apporter dans le calendrier soumis aux membres :

- Les journées ajoutées sont : 11 décembre 2020, le 18 janvier 2021 et 8 mars 2021
- Date «bassin» du 29 janvier 2020 ne figure plus sur le calendrier
- Dates de la remise des bulletins n'ont pas été modifiées

Madame Anne-Marie Lamarre se renseignera sur la mention «CC» en haut de page, pour savoir s'il y a lieu d'être modifiée.

8- Modification du régime pédagogique 2020-2021

Madame Anne-Marie Lamarre précise les informations relatives aux modifications du régime pédagogique transmises aux membres.

Adoptée à l'unanimité

9- Normes et modalités 2020-2021

Anne-Marie Lamarre explique les documents envoyés aux membres du C.É.

Il y a une inexactitude relevée sur «l'Annexe 1» envoyée aux membres du C.É. :

- Rencontre «Bulletin 1» :
 - 11 février et 12 février 2020 au lieu du 12 février et 13 février 2021

Il est mentionné que la fin de la nouvelle «1^{re} étape» est le 15 janvier 2021.

10- Covid-19 : Bilan et mesures préventives

Madame Anne-Marie Lamarre se dit satisfaite des résultats de l'école Gabrielle-Roy, tels que :

- La mise à disposition des casiers restreints fonctionne.
- L'attente à l'extérieur de l'ouverture des portes a été repensée.
 - Monsieur Sylvain Champagne relève qu'un réajustement devra être effectué en hiver.
- Les craintes du mélange des groupes/bulles persistent pour les enfants qui quittent le terrain de l'école sur l'heure du dîner.
- Un seul cas positif et une seule classe a été confinée depuis le début de l'année.
 - Excellent déroulement dans les procédures et proactivité du CSSDGS, souligné par la direction.

11- Présentation des activités éducatives

En se basant sur l'ordre du jour, ce sujet devait être traité au point 12, mais ce dernier a été interchangé.

Les détails des activités suivantes concernant l'ensemble des élèves de l'école Gabrielle-Roy ont été soumises aux membres avant la séance.

- **Guignolée - proposée par madame Sophie Clermont**
Se déroulera entre le 30 novembre 2020 et le 3 décembre 2020 et il y aura des récompenses.
- **Journée couleur – proposée par le comité d'émulation**
Activité prévue le 4 décembre 2020. La récompense pour la meilleure collecte n'est pas déterminée. Cette activité engendrera un coût, non-déterminé, et sera pris en charge par le budget de l'école Gabrielle-Roy.
- **Activité de Noël – proposée par le comité d'émulation**
Date à définir avant les vacances de fin d'année. Les coûts reliés aux activités seront pris en charge par le comité d'émulation.

Les activités suivantes concernant les élèves du programme Option-Études ont été soumises lors de la séance.

- **Cardio-fit (1^{re} et 2^e année) – proposée par madame Isabelle St-Jean**
La date de l'activité reste à définir. Le coût sera de 125,00\$ et sera pris en charge par le budget Option-Études.
- **Yoga (1^{re} année) – proposée par madame Isabelle St-Jean**
La date de l'activité reste à définir. Le coût sera de 85,00\$ et sera pris en charge par le budget Option-Études.

Voir annexe pour le détail des activités présentées.

12- Nouveaux services pour nos élèves vulnérables (en parascolaire)

En se basant sur l'ordre du jour, ce sujet devait être traité au point 11, mais ce dernier a été interchangé.

Deux périodes sont prévues les mardis et les jeudis, après les cours de 16 h 15 à 17 h 30 pour l'application de mesures disciplinaires, le suivi aux devoirs (devoirs non faits et reprise d'évaluation et travaux).

Monsieur Christian Kanoundjian relève un manque d'informations sur les procédures pour l'inscription des élèves par les enseignants.

Grâce à l'annexe 92 octroyée aux écoles secondaires pour les activités parascolaires en 2020-2021 (montant d'environ 40 000\$), la direction souhaite ajouter de l'aide en mathématiques et en français sous forme d'enseignement à distance après les heures de cours. Actuellement, aucune ressource humaine ne semble disponible. La recherche d'enseignant qualifié se poursuivra étant donné les grands besoins dans ces deux matières.

13- Autres sujets

Formation obligatoire pour les membres du C.É.

Madame Anne-Marie Lamarre ajoute des informations relatives à la formation obligatoire des membres du C.É. et des capsules existantes sur le site suivant :

<https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire/>

Lors des prochaines rencontres, des capsules seront visionnées.

Communication aux parents

- Madame de Seixas Santos mentionne que :
 - Le site de l'école n'est pas une source fiable d'informations pour les parents (quelques informations et documents ne sont pas à jour ou sont inexistantes). La direction rassure les membres du C.É., une révision complète du site web de Gabrielle-Roy sera faite dans les plus brefs délais.
 - Le portail Mozaïk n'utilise pas toutes les fonctionnalités que ça complique le suivi des parents. La direction explique que l'utilisation de Planbook est priorisée par l'école puisque cette application est beaucoup plus complète et efficace pour la communication des devoirs, travaux, évaluations et projets à remettre.
 - La grande diversité des moyens de communication (courriels, Mozaïk et Planbook) peut être problématique pour les parents. La direction explique à nouveau l'importance de l'ajout de Planbook aux courriels et au portail Mozaïk.
- Monsieur Sylvain Champagne :
 - Constate que le site contient beaucoup d'informations obsolètes.
 - Souligne que le site web de Gabrielle-Roy n'est pas à l'image de l'école.

Madame Anne-Marie Lamarre, indique que la succession des membres du soutien administratif est en partie la raison du manque d'informations actualisées et étant d'usage de la part des parents que les informations transmises par courriel, le site n'a pas été une priorité depuis le mois d'août. Toutefois, madame Valérie Ouellette, secrétaire d'école, a récemment pris en charge d'actualiser le site et se chargera également d'actualiser la documentation des enseignants.

Madame Isabelle Poirier, estime que la communication par courriel demeure la meilleure option pour l'école en ce qui a trait aux informations à fournir aux parents et qu'il est du devoir des parents de se soumettre à ces procédures.

Plan de lutte contre l'intimidation et la violence

Madame de Seixas Santos requiert d'être informée sur la révision/actualisation dudit plan.

Madame Anne-Marie Lamarre explique que le document est en vigueur tel que disponible jusqu'à sa révision qui sera faite par l'équipe d'intervenants au courant de la présente année et sera présenté au C.É. dans une prochaine rencontre.

Projet éducatif et consultation annuelle des élèves par le C.É.

Madame de Seixas Santos requiert d'être informée sur la révision/actualisation dudit projet au vu des restrictions et impossibilités dues au Covid-19.

Compte tenu que le C.É. doit désormais procéder à, au moins, une consultation annuelle auprès des élèves, madame de Seixas Santos suggère de mettre à profit le contenu de celle-ci afin d'alléger le travail de l'équipe de soutien administratif de l'école.

Madame Anne-Marie Lamarre précise que le projet éducatif a été élaboré par l'équipe-école en 2018 pour une durée de 4 ans (2018-2022). Cependant, la mise en œuvre dudit projet (plan d'action) est révisé et actualisé à chaque année. Ce sujet sera à l'ordre du jour d'une prochaine rencontre du C.É.

Levée de l'assemblée

À 21 h 28, il est proposé par monsieur Mamadou Datt et secondé par madame Audrey Houle de procéder à la levée de l'assemblée.

Adoptée à l'unanimité

Isabelle Poirier
Présidente

Anne-Marie Lamarre
Directrice